

# CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT

---

## AVIS PUBLIC

---

### DÉROGATIONS MINEURES

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE**

**Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 2 mars 2026 à 19h00, à l'hôtel de ville de la municipalité de Piedmont, les demandes de dérogations mineures à la réglementation suivante seront entendues.**

**450, chemin des Fauvettes - lot 2 311 522**

**Nature : Agrandissement du bâtiment principal dans la marge latérale**

Une décision favorable du conseil aura pour effet de rendre conforme :

- *L'agrandissement d'un bâtiment principal à une distance de 3.75 mètres de la ligne latérale portant le total des deux marges latérales à 12.44 mètres alors que l'article 2.5 du règlement de zonage 757-07 et la grille des usages et normes prévoient pour la zone R-2-238 une marge latérale minimale de 6 mètres et le total minimal des deux marges latérales de 15 mètres;*

**315, chemin de la Corniche - lot 2 312 304**

**Nature : Garage détaché dans la marge latéral**

Une décision favorable du conseil aura pour effet de rendre conforme :

- *Une marge latérale de 2.52m pour un garage détaché existant alors que l'article 2.6.7.1.1 du règlement de zonage 757-07 et la grille d'usage et normes pour la zone R-1-226 prévoit une marge latérale de 3m.*

Quiconque est intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à une ou l'autre de ces demandes lors de l'assemblée qui aura lieu le 2 mars 2026 à compter de dix-neuf heures (19 h 00) dans la salle de l'Hôtel de ville située au 670, rue Principale à Piedmont ou en transmettant, avant le 2 mars 2026 à 13 heures, ses commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante croy@piedmont.ca

Donné à Piedmont, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de février 2026.

---

Cathy Durocher  
Directrice générale, greffière-trésorière par intérim

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Cathy Durocher, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Piedmont, certifie que :

- j'ai affiché l'avis public concernant le sujet suivant entre 8h00 et 16h30 :
- Adoption du Règlement numéro \_\_\_\_\_  
 Entrée en vigueur du Règlement numéro \_\_\_\_\_  
 Assemblée publique de consultation concernant \_\_\_\_\_  
 Résolution # \_\_\_\_\_ concernant \_\_\_\_\_
- Dérogation mineure du 450, chemin des Fauvettes;  
Dérogation mineure du 315, chemin de la Corniche.
- aux endroits suivants, ce 10 février 2026 :
- Sur le tableau situé à l'extérieur de la Mairie au 670 rue Principale à Piedmont  
 Dans la zone visée
- aux endroits suivants, ce 10 février 2026 :
- Sur le site Web de la municipalité de Piedmont;  
 Sur la page Facebook de la municipalité de Piedmont;  
 Dans le journal \_\_\_\_\_, édition de \_\_\_\_\_.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 février 2026.

---

Cathy Durocher  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim